



15 rue des Sablières
1242 SATIGNY
info@agrigeneve.ch
www.agrigeneve.ch

Satigny, le 29 janvier 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mouvements de révolte paysanne en Europe

AgriGenève suit de très près les divers mouvements de révoltes paysannes en Europe et un large débat leur a été consacré lors de son comité de ce jour. AgriGenève apporte son total soutien aux paysannes et paysans en colère et à leurs actions, pour autant qu'elles restent non violentes et mesurées.

Et en Suisse ?

Malgré un cadre politique et institutionnel différent, la plupart des revendications de la paysannerie française peuvent être reprises en Suisse. Depuis le milieu des années 90, les agricultrices et les agriculteurs suisses s'engagent sans compter leur temps pour remplir le mandat qui leur est assigné par l'article 104 de la constitution. Il s'agit d'une part de fournir à la population les aliments dont elle a un vital besoin et d'autre part de fournir des prestations d'intérêt général, notamment en faveur de la biodiversité ou encore du bien-être animal. Or, ces multiples efforts consentis sont régulièrement remis en cause par différents milieux, ce qui génère colère et découragement chez les familles paysannes.

Des prix qui couvrent à peine les frais de production

Depuis de nombreuses années, les revenus de l'agriculture suisse diminuent. Les fortes augmentations de charges à la suite de la crise de la COVID-19 ont encore aggravé cette situation. Or, si la population suisse ne veut pas dépendre totalement de l'étranger pour son alimentation, il faut assurer à sa paysannerie des revenus décents. En ce sens, nous revendiquons et rapidement une augmentation d'au minimum 10% des prix payés à la production. Sur un franc payé par les consommateurs, il ne revient que 30 ct au producteur. Il est donc impératif de mettre en place un système clair sur la formation des prix jusqu'aux distributeurs : les paysannes et les paysans suisses souhaitent vivre de leur métier.

Un mammouth législatif à dégraisser

En trois décennies de politique agricole, l'administration fédérale a réussi à créer un monstre législatif et technocratique en y ajoutant chaque année de nouvelles mesures pour la plupart inefficaces, incompréhensibles et parfois inapplicables. Tant et si bien que les paysannes et les paysans doivent consacrer chaque semaine des heures à remplir divers formulaires. Nous revendiquons une simplification administrative.

Nos revendications

- **L'agriculture est avant tout nourricière et doit être reconnue comme telle.**
- **Une production indigène forte pour ne pas accroître les importations.**
- **Pas d'importations ne correspondant pas aux standards environnementaux et sociaux suisses.**
- **Une nette augmentation des prix payés aux producteurs.**
- **Dès 2030, une remise à zéro complète du système des paiements directs.**

Contacts : Patricia Bidaux 079 734 49 08, François Erard 079 291 02 41 info@agrigeneve.ch

AgriGenève est une organisation professionnelle faitière qui fédère l'ensemble des filières du secteur primaire genevois.
www.agrigeneve.ch